

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION



**FORMATION HMONP - ESA  
SESSION 2020-2021**

Dossier à retourner à Martine Jeanne  
Responsable des admissions

Tél. : 01 40 47 40 47

E-mail : [martine\\_jeanne@esa-paris.fr](mailto:martine_jeanne@esa-paris.fr)

# FICHE D'INSCRIPTION ADMISSION EN HMONP

---

**SESSION 2020-2021**

**DIPLÔMES :**

DIPLOME D'ARCHITECTE délivré par : .....

Date d'obtention : .....

Mention : .....

Autres études, dont BAC, série ..... obtenu le .....

.....

.....

**FICHE SIGNALÉTIQUE :**

NOM : .....

Prénom : ..... Sexe : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : ..... Pays : .....

Nationalité : .....

**Adresse du candidat :** .....

.....

N° de téléphone du candidat : .....

Adresse e-mail du candidat (EN LETTRES CAPITALES) : .....

Profession du père : .....

Profession de la mère : .....

N° de téléphone des parents : .....

Adresse e-mail des parents : .....

.....

---

**POUR ÊTRE COMPLET, VOTRE DOSSIER DOIT OBLIGATOIREMENT COMPORTER  
LES PIÈCES CI-DESSOUS INDIQUÉES ET NOUS ÊTRE ADRESSE PAR EMAIL :**

- 
1. Cette fiche d'inscription dûment remplie
  2. La copie des diplômes
  3. La copie des bulletins de notes
  4. Le curriculum vitae (CV)
  5. La lettre détaillant votre motivation à entreprendre cette formation à l'ESA.
  6. 1 photo d'identité de très bonne qualité
  7. Le règlement de 80,00 € représentant les frais de dossier par virement.
-

# HSBC FRANCE

Relevé d'Identité Bancaire

RIB - Identifiant de Compte National			
Code Banque 30056	Code Guichet 00009	Numéro de compte 00095920625	Clé RIB 18
IBAN - Identifiant International			Code BIC
FR76	3005	6000 0900 0959 2062 518	CCFRFRPP
Domiciliation HSBC FR PARIS MAIRIE 14			

Cadre réservé au destinataire du relevé

Titulaire du Compte

**ESA**

ASSOCIATION DECLAREE  
254 BD RASPAIL  
75014 PARIS

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittance, etc.).  
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.